

N° de l'article: 34000195      feldten marine Canvas Sealer  
Date d'édition: 08.12.2014      Date d'exécution: 08.12.2014  
Version: 1.0      Date d'émission: 08.12.2014

FR  
Page 1 / 9

## 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateurs produit

N° de l'article (producteur/fournisseur): 34000195  
Identification de la substance ou du mélange feldten marine Canvas Sealer

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisations identifiées pertinentes:**  
imprégnation des textiles

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### fournisseur (fabricant/importateur/utilisateur en aval/vendeur)

Nanogate Textile & Care Systems GmbH  
Zum Schacht 3      Téléphone: +49 - (0)6825 / 9591 - 0  
D-66287 Götterborn      Télécopie: +49 - (0)6825 / 9591 - 852  
E-mail info@nanogate.com

#### Service responsable de l'information:

E-mail (personne compétente)      msds@nanogate.com

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Téléphone d'urgence du Fournisseur / Fabricant +49 - (0)6825 / 9591 - 0 (08:00 - 16:00)  
Centre de conseil pour l'empoisonnement +49 - (0) 761 / 19240

## 2. Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### Classification selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Le mélange est classé dangereux dans le sens du règlement CE n° 1272/2008 [CLP].

Flam. Liq. 3 / H226	liquides inflammables	Liquide et vapeurs inflammables.
Asp. Tox. 1 / H304	Danger par aspiration	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
Aquatic Chronic 3 / H412	Dangereux en milieu aquatique	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### Classification selon les directives 67/546/CEE ou 1999/45/CE

le produit est classé comme dangereux selon la directive 1999/45/CE.

R10	Inflammable
R52-53	Nocif pour les organismes aquatiques. Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
Xn; R65	Nocif
R66	Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
R67	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

### 2.2. Éléments d'étiquetage

Le produit est classé et étiqueté conformément aux directives CE ou aux lois nationales respectives.

#### étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

##### Pictogrammes des risques



Danger

##### Mentions de danger

H226      Liquide et vapeurs inflammables.  
H304      Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  
H412      Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

##### Conseils de prudence

N° de l'article: 34000195  
Date d'édition: 08.12.2014  
Version: 1.0

feldten marine Canvas Sealer  
Date d'exécution: 08.12.2014  
Date d'émission: 08.12.2014

FR  
Page 2 / 9

P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P301 + P310	EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P303 + P361 + P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.
P331	NE PAS faire vomir.
P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102	À conserver hors de portée des enfants.
P103	Lire l'étiquette avant utilisation.

**contient:**

hydrocarbures, C10-C12, isoalcanes, <2% aromates  
hydrocarbures en C4, exempts de butadiène-1,3, polymérisés, fraction triisobutylène hydrogénée

**Informations supplémentaires sur les dangers (UE)**

EUH066 L'exposition répérée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

**Étiquetado (67/548/CEE ou 1999/45/CE)**



Xn Nocif

**Mentions de danger**

10	Inflammable
52/53	Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
65	Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
66	L'exposition répérée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
67	L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

**Conseils de prudence**

2	À conserver hors de portée des enfants.
24	Éviter le contact avec la peau.
29	Ne pas jeter les résidus à l'égout.
46	En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
51	Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
62	En cas de déglutition, ne pas forcer un vomissement. Appeler aussitôt un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
23	Ne pas inspirer les vapeurs.

**contient:**

hydrocarbures, C10-C12, isoalcanes, <2% aromates  
hydrocarbures en C4, exempts de butadiène-1,3, polymérisés, fraction triisobutylène hydrogénée

**Étiquetage exceptionnel pour mélanges spéciaux**

n.a.

2.3. **Autres dangers**

Eviter la formation d'aérosols. Ce produit ne est pas destiné à une application par pulvérisation. Dans une application par pulvérisation du produit, il peut être dû à l'inhalation de gouttelettes d'aérosol conduire à une irritation importante des voies respiratoires. Test de l'adéquation du produit et de la sécurité du produit pour l'application individuelle doit être faite par l'utilisateur.

3. **Composition / Informations sur les composants**

3.2. **Mélanges**

**Description du produit / spécification chimique**

**Description** Mélange de solvants contenant des ingrédients spécifiques

**Composants dangereux**

**Classification selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [CLP]**

N° CE n° CAS Numéro d'identification UE	Numéro d'enregistrement REACH Désignation chimique Classification:	Pds % Remarque
--	--	-------------------

N° de l'article: 34000195      feldten marine Canvas Sealer  
Date d'édition: 08.12.2014      Date d'exécution: 08.12.2014  
Version: 1.0      Date d'émission: 08.12.2014

FR  
Page 3 / 9

204-658-1 123-86-4 607-025-00-1	01-2119485493-29-xxxx acétate de n-butyle Flam. Liq. 3 H226 / STOT SE 3 H336	12,5 - 20
203-561-1 108-21-4 607-024-00-6	01-2119537214-46 acétate d'isopropyle Flam. Liq. 2 H225 / Eye Irrit. 2 H319 / STOT SE 3 H336	1 - 2,5
923-037-2	01-2119471991-29-0000 hydrocarbures, C10-C12, isoalcanes, <2% aromates Flam. Liq. 3 H226 / Asp. Tox. 1 H304 / Aquatic Chronic 2 H411	20 - 25
297-629-8 93685-81-5	hydrocarbures en C4, exempts de butadiène-1,3, polymérisés, fraction triisobutylène hydrogénée Flam. Liq. 3 H226 / Asp. Tox. 1 H304 / Aquatic Chronic 4 H413	50 - 100

**Classification selon les directives 67/546/CEE ou 1999/45/CE**

N° CE n° CAS Numéro d'identification UE	Numéro d'enregistrement REACH Désignation chimique Classification:	Pds % Remarque
297-629-8 93685-81-5	hydrocarbures en C4, exempts de butadiène-1,3, polymérisés, fraction triisobutylène hydrogénée R10 / R53 / R66 / Xn; R65	50 - 100
923-037-2	01-2119471991-29-0000 hydrocarbures, C10-C12, isoalcanes, <2% aromates R10 / Xn; R65 / R66 / N; R51-53	20 - 25
204-658-1 123-86-4 607-025-00-1	01-2119485493-29-xxxx acétate de n-butyle R10 / R66 / R67	12,5 - 20
203-561-1 108-21-4 607-024-00-6	01-2119537214-46 acétate d'isopropyle F; R11 / Xi; R36 / R66 / R67	1 - 2,5

**Indications diverses**

Texte clair des phrases R: voir sous section 16.

Énoncé des phrases H : voir dans la section 16.

**4. Premiers secours**

**4.1. Description des premiers secours**

**Remarques générales**

Si des symptômes apparaissent ou en cas de doute, consulter un médecin. En cas de perte de conscience, ne rien administrer par voie buccale, mise en décubitus latéral et consulter un médecin.

**En cas d'inhalation**

Transporter la victime à l'air libre, la protéger par une couverture et la maintenir immobile. Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire

**Après contact avec la peau**

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. N'employer ni solvants, ni diluants.

**Après contact avec les yeux**

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Demander immédiatement un avis médical.

**En cas d'ingestion**

En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente). Demander immédiatement un avis médical. Garder la victime au calme. NE PAS faire vomir.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Si des symptômes apparaissent ou en cas de doute, consulter un médecin.

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

**5. Mesures de lutte contre l'incendie**

N° de l'article: 34000195      feldten marine Canvas Sealer  
Date d'édition: 08.12.2014      Date d'exécution: 08.12.2014  
Version: 1.0      Date d'émission: 08.12.2014

FR  
Page 4 / 9

#### 5.1. **Moyen d'extinction**

##### **Moyen d'extinction approprié**

mousse résistante à l'alcool, dioxyde de carbone, Poudre, brouillard, (eau)

##### **Agents d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité:**

jet d'eau de forte puissance

#### 5.2. **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

En cas d'incendie, formation d'une épaisse fumée noire. L'inhalation des produits de décomposition dangereux présente un danger grave pour la santé.

#### 5.3. **Conseils aux pompiers**

Tenir un appareil de protection respiratoire à disposition. Ne pas laisser s'écouler l'eau d'extinction dans les canalisations, le sol ou le milieu aquatique. Refroidir avec de l'eau les récipients fermés se trouvant à proximité du foyer d'incendie.

### 6. **Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

#### 6.1. **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles. Ventiler la zone concernée. Ne pas inspirer les vapeurs.

#### 6.2. **Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. En cas de pollution de cours d'eau, de lacs ou de canalisations, informer les autorités compétentes selon les réglementations locales.

#### 6.3. **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Délimiter le matériel usé avec un absorbant ininflammable (par ex. du sable, de la terre, de la vermiculite, de la diatomite) et pour son élimination, respecter les directives locales en le plaçant dans des conteneurs prévus à cet effet (cf chapitre 13). Effectuer ensuite un nettoyage avec des détergents. Ne pas utiliser de solvants.

#### 6.4. **Référence à d'autres sections**

Respecter la directive concernant la protection (voir chapitres 7 et 8).

### 7. **Manipulation et stockage**

#### 7.1. **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

##### **Précautions de manipulation**

Eviter la formation de concentrations explosives et inflammables de vapeur dans l'air et le dépassement des valeurs limites au poste de travail. Utiliser la matière uniquement dans les endroits à l'écart d'une lumière nue, d'un foyer ou d'autres sources d'ignition. Les appareils électriques doivent être protégés selon les normes en vigueur. Le produit peut se charger électrostatiquement. Prévoir une mise à terre des récipients, appareillages, pompes et dispositifs d'aspiration. Il est conseillé de porter des vêtements et des chaussures antistatiques. Les sols doivent pouvoir conduire l'électricité. Tenir éloigné de toute source de chaleur, d'étincelle ou de flamme ouverte. Utiliser des outils pare-étincelle. Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas respirer les poussières, les particules et les pulvérisations lors de l'utilisation de cette préparation. Eviter de respirer la poussière d'aiguisage. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Protection individuelle: cf. chapitre 8. Ne jamais vider le réservoir à l'aide de pression – il ne s'agit pas d'un réservoir sous pression ! Toujours conserver dans des conteneurs de même matière que le conteneur original. Suivre les prescriptions légales de protection et de sécurité.

##### **Protection contre l'incendie et les explosions:**

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air. Les vapeurs forment avec l'air des mélanges explosifs.

#### 7.2. **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

##### **Demandes d'aires de stockage et de récipients**

Stockage en accord avec les directives de sécurité de l'entreprise. Conserver le récipient bien fermé. Ne jamais vider le réservoir à l'aide de pression – il ne s'agit pas d'un réservoir sous pression ! Interdit de fumer. Entrée interdite aux personnes non autorisées. Stocker soigneusement les récipients fermés à la verticale, pour empêcher tout écoulement du produit. Les sols doivent être conformes aux "Lignes directrices pour la prévention du risque d'inflammation dues aux décharges électrostatiques (BGR 132)".

##### **Conseils pour le stockage en commun**

Tenir à l'écart de substances acides ou alcalines ainsi que d'agents oxydants.

##### **Autres indications relatives aux conditions de stockage**

Respecter les indications mentionnées sur l'étiquette. Conserver dans les locaux secs et bien ventilés à une plage de température de 15 °C à 30 °C. Protéger de la chaleur et des radiations solaires directes. Conserver le récipient bien fermé. Eloigner toute source d'ignition. Interdit de fumer. Entrée interdite aux personnes non autorisées. Stocker soigneusement les récipients fermés à la verticale, pour empêcher tout écoulement du produit.

N° de l'article: 34000195      feldten marine Canvas Sealer  
Date d'édition: 08.12.2014      Date d'exécution: 08.12.2014  
Version: 1.0      Date d'émission: 08.12.2014

FR  
Page 5 / 9

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Tenir compte de la fiche des spécifications techniques. Observer le mode d'emploi. Lire l'étiquette avant utilisation.

## 8. Contrôle de l'exposition / Protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites au poste de travail:

acétate de n-butyle

Numéro d'identification UE 607-025-00-1 / N° CE 204-658-1 / n° CAS 123-86-4

VLA, VME: 710 mg/m<sup>3</sup>; 150 ppm

VLA, VLE: 940 mg/m<sup>3</sup>; 200 ppm

acétate d'isopropyle

Numéro d'identification UE 607-024-00-6 / N° CE 203-561-1 / n° CAS 108-21-4

VLA, VME: 950 mg/m<sup>3</sup>; 250 ppm

VLA, VLE: 1140 mg/m<sup>3</sup>; 300 ppm

#### Indications diverses

VME : valeur limite au poste de travail à long terme

VLE : valeur limite au poste de travail à court terme

Ceiling : limitation de crête

### 8.2. Contrôle de l'exposition

Assurer une bonne ventilation. Cela peut être obtenu par une aspiration locale ou spatiale. Au cas où cela ne suffirait pas pour maintenir la concentration des vapeurs d'aérosols et des vaporisateurs en dessous de la valeur limite au poste de travail, il faut porter un appareil de protection respiratoire autonome.

#### Contrôle de l'exposition professionnelle

##### Protection respiratoire

Si la concentration du produit vaporisé est au dessus de la valeur limite au poste de travail, il faut porter un appareil de protection respiratoire autonome. Il faut respecter les limitations du temps de port selon la Loi GefStoffV en relation avec les règles pour l'utilisation d'appareils de protection respiratoires. Utiliser uniquement des appareils de protection respiratoire portant le marquage CE et le numéro de contrôle à quatre chiffres.

Protection respiratoire recommandée: Appareil de protection respiratoire demi-masque type de matériau filtrant A. Les normes EN 136, 140 et 405 de la Commission européenne de normalisation (CEN) faire des recommandations aux respirateurs, les normes EN 149 et EN 143 fournir des recommandations aux filtres respiratoires.

##### Protection des mains

Pour un maniement de longue durée ou répété, utiliser des gants de manutention: Nitrilkautschuk oder Butylkautschuk Epaisseur du matériau des gants > 0,4 mm ; Temps de pénétration (durée maximale de port) > 480 min.

Suivre les instructions et les indications du fabricant lors de l'utilisation, du stockage, de l'entretien et du remplacement des gants. L'étanchéité des gants dépend de l'intensité et de la durée de l'exposition de la peau. Modèles de gants recommandés DIN EN 374

Les crèmes de protection peuvent aider à protéger les parties de la peau exposées. Après un contact, ne les utiliser en aucun cas.

##### Protection oculaire

En cas de risque d'éclaboussures, porter des lunettes de protection bien hermétiques.

##### Protection corporelle

Porter des vêtements antistatiques en fibres naturelles (coton) ou en fibres résistantes à la chaleur.

##### Mesures de protection

Après un contact avec la peau, bien nettoyer avec de l'eau et du savon ou utiliser un détergent approprié.

#### Contrôle de l'exposition de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Voir chapitre 7. D'autres mesures complémentaires ne sont pas nécessaires.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect:

État: liquide

Couleur: incolore

Odeur: aux solvants organiques

Données de sécurité

Unité

Méthode

Remarque

N° de l'article: 34000195      feldten marine Canvas Sealer  
Date d'édition: 08.12.2014      Date d'exécution: 08.12.2014  
Version: 1.0      Date d'émission: 08.12.2014

FR  
Page 6 / 9

Point éclair:	28 °C	DIN 51755 partie 1
Température d'ignition en °C:	200 °C	
Limite inférieure d'explosivité:	0,8 Vol-%	
Limite supérieure d'explosivité:	8,0 Vol-%	
Pression de la vapeur à 20 °C:	3,74 mbar	
Densité à 20 °C:	0,76 g/cm <sup>3</sup>	
Solubilité dans l'eau (g/L):	insoluble	
pH à 20 °C:	4,00 10,0	
Viscosité à 20 °C:	1,9 mPa·s	
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	89 °C	

## 9.2. Autres informations

### 10. Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

#### 10.2. Stabilité chimique

Produit stable si les conditions de stockage et d'utilisation sont respectées. Informations complémentaires sur le mode de stockage approprié: voir chapitre 7.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Tenir à l'écart d'acides forts, de bases fortes et d'agents oxydants puissants, afin d'éviter des réactions exothermiques.

#### 10.4. Conditions à éviter

En présence de températures élevées, il peut se former des produits de décomposition dangereux.

#### 10.5. Matières incompatibles

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

En présence de températures élevées, il peut se former des produits de décomposition dangereux, p. ex.: dioxyde de carbone, monoxyde de carbone, fumée, oxydes nitriques.

### 11. Informations toxicologiques

Il n'y a aucune donnée sur la préparation elle-même.

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

##### Toxicité aiguë

acétate de n-butyle

par voie orale, DL50, Rat: 10760 mg/kg

dermique, DL50, Lapin: 14112 mg/kg

par inhalation (Gaz), CL50, Rat: 23,4 ppmV (4 h)

hydrocarbures, C10-C12, isoalcanes, <2% aromates

par voie orale, DL50, Rat: > 5000 mg/kg

Méthode: OCDE 401

dermique, DL50, Lapin: > 5000 mg/kg

Méthode: OECD 402

par inhalation (vapeurs), CL50, Rat: > 5000 mg/L (4 h)

Méthode: OECD 403

hydrocarbures en C4, exempts de butadiène-1,3, polymérisés, fraction triisobutylène hydrogénée

par voie orale, DL50, Rat: > 15000 mg/kg

dermique, DL50, Rat: > 5000 mg/kg

##### Effet irritant et caustique

Absence de données toxicologiques.

##### Sensibilisation

Absence de données toxicologiques.

##### Toxicité spécifique pour certains organes cibles

Absence de données toxicologiques.

##### Danger par aspiration

Absence de données toxicologiques.

##### Expériences tirées de la pratique/sur l'homme

N° de l'article: 34000195      feldten marine Canvas Sealer  
Date d'édition: 08.12.2014      Date d'exécution: 08.12.2014  
Version: 1.0      Date d'émission: 08.12.2014

FR  
Page 7 / 9

#### Observation diverses:

L'inhalation de solvants, au dessus de la valeur de concentration d'activité maximale à l'emplacement de travail, peut être nocive pour la santé, par ex. irritation des muqueuses, des organes respiratoires ainsi que lésions du foie, des reins et du système nerveux central. Les signes sont: maux de tête, vertiges, fatigue, myasthénie, état semi-conscient, dans les cas les plus graves: état inconscient. Les produits vaporisés peuvent provoquer certains des effets mentionnés en raison de la résorption cutanée. Un contact prolongé ou répété avec ce produit dégraisse la peau et peut provoquer une irritation de contact non-allergique (dermatose de contact) et/ou risque de provoquer une résorption des substances nuisibles. Des projections dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des lésions réversibles.

#### Evaluation résumée des propriétés CMR

Les composants de ce mélange ne satisfont pas aux critères de classification CMR, catégorie 1 ou 2 conformément à la Directive 67/548/CEE.

La préparation a été jugée selon la méthode conventionnelle de la directive 1999/45/CE Préparations Dangereuses et est classée pour ses propriétés toxicologiques. Voir les sections 2 et 15 pour plus de détails.

## 12. Informations écologiques

### appréciation générale

On ne dispose d'aucune donnée sur la préparation elle-même.  
Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

#### 12.1. Toxicité

acétate de n-butyle

Toxicité pour le poisson, CL50, Tête de boule: 18 mg/L (96 h)

Methode: OECD 203

Toxicité pour la daphnia, EC50, Daphnia magna (puce d'eau géante): 44 mg/L (48 h)

Toxicité pour les algues, ErC50, Desmodesmus subspicatus.: 647,7 mg/L (72 h)

hydrocarbures, C10-C12, isoalcanes, <2% aromates

Toxicité pour la daphnia, EL0, Daphnia magna (puce d'eau géante): 1000 mg/L (48 h)

, EL0, Pseudokirchneriella subcapitata: 1000 mg/L (72 h)

, NOELR, Pseudokirchneriella subcapitata: 1000 mg/L (72 h)

Toxicité pour le poisson, LL0, Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel): 1000 mg/L (96 h)

hydrocarbures en C4, exempts de butadiène-1,3, polymérisés, fraction triisobutylène hydrogénée

Toxicité pour la daphnia, EC50, Daphnia magna (puce d'eau géante): > 0,04 mg/L (48 h)

### Long terme Écotoxicité

acétate de n-butyle

Toxicité pour les algues, NOEC, Desmodesmus subspicatus.: 200 mg/L

Inhibition de la courbe de croissance.

hydrocarbures, C10-C12, isoalcanes, <2% aromates

Toxicité pour la daphnia, NOELR, Daphnia magna (puce d'eau géante): < 1 mg/L (21 d)

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

hydrocarbures, C10-C12, isoalcanes, <2% aromates

: 31,3 % (28 d); évaluation Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Absence de données toxicologiques.

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Absence de données toxicologiques.

#### 12.5. Résultats de l'évaluation PBT

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

#### 12.6. Autres effets nocifs

La préparation a été examinée selon la méthode conventionnelle de la directive 1999/45/CE Préparations Dangereuses et est classée pour ses propriétés éco-toxicologiques. Voir les sections 2 et 15 pour plus de détails.

## 13. Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

N° de l'article: 34000195      feldten marine Canvas Sealer  
Date d'édition: 08.12.2014      Date d'exécution: 08.12.2014  
Version: 1.0      Date d'émission: 08.12.2014

FR  
Page 8 / 9

**Élimination appropriée / Produit  
Recommandation**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Élimination conformément au Règlement 2008/98/CE en matière de déchets et déchets dangereux.

**Liste des propositions pour les code déchets/désignations des déchets selon le CED**

140603      autres solvants et mélanges de solvants

**conditionnement  
Recommandation**

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage. Les fûts non conformément purgés constituent des déchets spéciaux.

**14. Informations relatives au transport**

**14.1 Numéro ONU**

1993

**14.2 Nom d'expédition des Nations unies**

Transport par voie terrestre (ADR/RID): ENTZÜNDBARER FLÜSSIGER STOFF, N.A.G.  
(Isodecan & Isoundecan, BUTYLACETAT)  
Transport maritime (IMDG): FLAMMABLE LIQUID, N.O.S.  
(Isodecane & Isoundecane, BUTYLACETATE)  
Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR): Flammable liquid, n.o.s.  
(Isodecane & Isoundecane, BUTYLACETATE)

**14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

3

**14.4. Groupe d'emballage**

III

**14.5. Dangers pour l'environnement**

Transport par voie terrestre (ADR/RID)      n.a.  
Marine polluant      n.a.

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Transport uniquement dans des conteneurs fermés, en position verticale et sûrs. Assurez-vous que les personnes qui transportent le produit sachent ce qu'il faut faire en cas d'accident ou de naufrage.  
Précautions de manipulation: voir paragraphes 6 - 8

**Indications diverses**

**Transport par voie terrestre (ADR/RID)**

code de restriction en tunnel      D/E

**Transport maritime (IMDG)**

Numéro EmS      F-E, S-E

**14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

non applicable

**15. Informations relatives à la réglementation**

**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

**Réglementations EU**

**VOC Suisse:**

Poids en % in %      99,40

**Directives nationales**

**Notice explicative sur la limite d'occupation**

Tenir compte des restrictions prévues par le décret relatif à la protection de la mère (92/85/CEE) concernant les femmes enceintes ou allaitant.

Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE).

N° de l'article: 34000195      feldten marine Canvas Sealer  
Date d'édition: 08.12.2014      Date d'exécution: 08.12.2014  
Version: 1.0      Date d'émission: 08.12.2014

FR  
Page 9 / 9

#### Autres informations, restrictions et dispositions légales

##### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour les substances de cette préparation.

#### 16. Autres informations

##### Teneur des phrases R et H (numéro et texte intégral):

Flam. Liq. 3 / H226	liquides inflammables	Liquide et vapeurs inflammables.
STOT SE 3 / H336	Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Flam. Liq. 2 / H225	liquides inflammables	Liquide et vapeurs très inflammables.
Eye Irrit. 2 / H319	Graves dommages et/ou irritations oculaires	Provoque une sévère irritation des yeux.
Asp. Tox. 1 / H304	Danger par aspiration	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
Aquatic Chronic 2 / H411	Dangereux en milieu aquatique	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Aquatic Chronic 4 / H413	Dangereux en milieu aquatique	Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.
R10		Inflammable
R66		L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
R67		L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
F; R11	Facilement inflammable	Facilement inflammable
Xi; R36	Irritant	Irritant pour les yeux.
Xn; R65	Nocif	Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
N; R51-53	Dangereux pour l'environnement	Toxique pour les organismes aquatiques. Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R53		Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

##### Indications diverses

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles ainsi qu'aux dispositions nationales et communautaires en vigueur. Le produit ne doit pas, sans autorisation écrite, être affecté à un autre usage que celui indiqué au chapitre 1. L'utilisateur doit comprendre toutes les mesures nécessaires à prendre pour répondre aux exigences spécifiées dans les lois et les règlements locaux. Cette feuille de données de sécurité décrit les procédures de sécurité de notre produit et ne garantit pas les propriétés du produit.